



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E55649

VALABLE JUSQU'AU 26/05/2026

ÉDITÉ LE

19/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/1967

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2014
350 000

Raison sociale : SARL ETABLISSEMENTS JAUEN FRERES

ZI DE KERBRIANT
29610 PLOUIGNEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MORLAIX 67 B 10 926 750 100 RCS

Siret : 926 750 100 00030

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5012080

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 7298481804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 7298481804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 02 98 67 71 20

Fax : 02 98 67 71 57

Portable : 06 62 95 11 71

Site Internet : www.jaouen-freres.com

E-mail : jaouen-freres@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

JAUEN JEAN ALAIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2025
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	22/05/2025
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/05/2025
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/02/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/07/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/06/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.